

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026

Conformément à l'article L 2312-1 du CGCT, les collectivités de plus de 3 500 habitants doivent tenir un débat d'orientations budgétaires (DOB) dans les 10 semaines précédant le vote du budget. Une délibération prendra acte de la tenue de ce débat. Ce rapport présente les contraintes externes et les choix budgétaires de la commune pour 2026.

I. Le contexte économique et financier national

L'environnement macro-économique pour 2026 s'inscrit dans la continuité des ajustements post-crises. Les prévisions pour 2026 sont les suivantes :

- Croissance : Prévision de croissance de +1,3 % en 2026 (contre +1,1 % en 2025 et 2024 selon le RESF 2026, bien que la Banque de France soit plus prudente avec +1,0 %).
- Inflation : L'INSEE prévoit une inflation de +1,5 % pour 2026 (contre +2,1 % en 2024), confirmant le ralentissement observé sur 2024-2025 et un retour vers l'objectif de stabilité de 2 %.
- Chômage : Le taux de chômage national est estimé à 7,6 % (prévision de stabilisation après la légère remontée de 2025).
- Valeurs locatives : La revalorisation forfaitaire pour 2026 est fixée à +0,8 % (contre +1,7 % en 2025). Ce taux est calculé sur la base de l'Indice des Prix à la Consommation Harmonisé (IPCH) constaté en novembre 2025.
- Taux d'intérêt : La tendance pour 2026 semble être à la baisse selon les annonces de la BCE, avec un taux de refinancement principal qui pourrait passer de 2,15 % en début d'année à environ 1,40 % fin 2026.
- Finances publiques : Le déficit public national est estimé à 4,7 % du PIB, avec un objectif de trajectoire vers les 3 % toujours en cours (visé pour 2029).
- Concours de l'État : La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) nationale est maintenue au niveau de 2025 dans le cadre de la "loi spéciale" de transition budgétaire, avec toutefois une progression de la péréquation (DSU et DSR) financée par redéploiement interne.

II. Le contexte local et la situation financière de la commune

L'analyse s'appuie sur les données provisoires du Compte Financier Unique (CFU) 2025 arrêtées au 21 janvier 2026.

1. Analyse de l'investissement

- Le résultat d'investissement 2025 est estimé à environ + 155 000 € (contre +180 000 € en 2024). Ce résultat positif de l'exercice vient tempérer le déficit cumulé reporté, ramenant le déficit global à financer à - 173 000 €.
- Le taux de réalisation des dépenses en 2025 a été de 72,67 % (soit environ 1 264 000 € réalisés sur un budget de 1 739 375,11 €).
- Dette : Les dépenses de remboursement du capital (compte 1641) s'élèvent pour l'exercice 2025 à 83 620 €. La dette par habitant (basée sur 4 059 habitants) est de 382 € (contre 392 € fin 2024), confirmant une trajectoire de désendettement progressif.

2. Analyse du fonctionnement

- Le résultat de fonctionnement 2025 est estimé à + 314 000 € (qui s'ajoute à l'excédent N-1 pour donner un résultat cumulé de 590 000 € environ).
- Recettes : les recettes fiscales (Chapitre 73 - Impôts et taxes) atteignent 2 639 000 €.
- DGF : En 2025, la Dotation Forfaitaire perçue (compte 7411) s'est élevée à 327 703 €.
- Dépenses : les charges à caractère général (chap. 011) représentent 1 096 000 € (pour un budget de 1 232 872 €). Les charges de personnel (chap. 012) s'élèvent à 2 050 488 € et ont été consommées à 99,35 % par rapport au budget prévisionnel (2 064 000 €).

Accusé de réception en préfecture
014-211407382-20260209-DELIB_2026-001-DE
Date de réception préfecture : 10/02/2026

- Note sur l'affectation du résultat 2025 : l'excédent provisoire de fonctionnement de 314 000 €, cumulé à l'excédent reporté de 276 661 €, permet de dégager une capacité de financement suffisante pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement en 2026.

III. Les orientations budgétaires 2026

1. Pour les investissements

Le budget 2026 doit rester dynamique tout en étant sélectif au regard du contexte économique et de l'amortissement de la dette.

- Grands projets : investissement dans la production d'énergie photovoltaïque en toiture de l'école Victor Hugo. Suite aux études budgétées en 2025 pour 12 000 €, l'exercice 2026 marquera le passage à la phase opérationnelle des travaux.
- Priorités : focus sur les projets permettant de réduire les coûts de fonctionnement, notamment énergétiques. En cohérence avec les orientations de la Communauté Urbaine, la commune accentuera ses efforts sur la décarbonation du patrimoine bâti (changement de menuiseries).
- Modernisation des équipements numériques des services (suite à l'enveloppe de 2025).
- Nouveaux investissements : mise en œuvre du programme de renouvellement urbain et de voirie (en lien avec les compétences partagées avec Caen la mer).
 - Aménagements liés à la sécurisation des mobilités douces sur le territoire communal.

2. Pour le fonctionnement

La section de fonctionnement bénéficie d'un report d'excédent 2025 d'environ 314 000 €.

- Frais de personnel : l'enveloppe budgétaire du chapitre 012 connaîtra une progression contenue à 4 %, une évolution principalement subie qui intègre le GVT (Glissement Vieillesse Technicité), l'impact des revalorisations du SMIC, et la hausse du taux de cotisation patronale CNRACL (+3 points), tout en permettant de maintenir la qualité des services publics de proximité.
- Modernisation des outils métiers (dématérialisation complète de la chaîne comptable en M57, achat d'un logiciel de gestion des plannings).
- Énergie : maintien d'un suivi précis des consommations via un logiciel de gestion énergétique pour maîtriser les volumes, l'objectif étant de stabiliser le chapitre 011 malgré la fin de certains boucliers tarifaires.
- Fiscalité : il est prévu de maintenir les taux d'imposition en 2026. La commune fait le choix de ne pas augmenter la pression fiscale locale, comptant sur la croissance physique des bases (nouvelles constructions) et la revalorisation forfaitaire de l'État (+0,8 %) pour préserver ses recettes.

